



« LES ESPOIRS DU FOOTBALL » Saison 2026/2027

OPÉRATION DE DÉTECTIONS U14G

(Joueurs nés en 2013)

Objectifs du rassemblement :

- Évaluer le niveau général de la promotion d'âge
- Effectuer une revue d'effectif dans la catégorie d'âge
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (Aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, ...)

Programme :

- Entraînement

Se munir :

- Équipement complet de footballeur (tenue du club)
- Protège tibias (obligatoire à chaque séance)
- Crampons adaptés au terrain pelouse
- Gourde ou bouteille d'eau personnelle

Convocation :

Les joueurs figurant dans la liste ci-jointe doivent se présenter pour un Centre de Perfectionnement Départemental (CPS)

MARDI 27 OCTOBRE 2026

RDV :

13h30 : Gardiens de but : (spécifique + séance)

14h15 : Joueurs : (Séance 14h30 - 16h00)

au STADE DE P.LANZA de SISTERON (04200)

En cas d'absence, toute information complémentaire ou cas particulier :

☎ Laurent ABRACHY (CTD DAP ALPES) – labrachy@alpes.fff.fr

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE DÉTECTIONS

Extrait du Règlement d'administration général du district - Article 32 – Obligations des joueurs sélectionnés

Aucun joueur(euse) sélectionné ne pourra refuser son concours sans motif ou cas de force majeure dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur(euse) désigné, les sanctions prévues à l'annexe 2 des Règlements Généraux de la Fédération pourront être prononcées par les instances disciplinaires du District des Alpes.

Extrait du Règlements Généraux de la FFF - Article 209

Est passible d'une sanction le club qui aura conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre internationale. Le ou les dirigeants responsables sont passibles de suspension.

Est également passible de sanctions, pouvant aller jusqu'à [...] au retrait temporaire ou définitif de la licence s'il s'agit d'un joueur amateur, le joueur visé à l'article 175 qui n'aura pas justifié de son absence ou de son indisponibilité.

LISTE DE 37 JOUEURS

	NOM	PRENOM	POSTE	CLUB
1	MOGINOT	LIAM	GB	USMD
2	JULIEN	MATEO	GB	USMD
3	GARCIN WARION	SAMUEL	GB	AFCV
4	MICOUD	EWENN	GB	GAP FOOT 05
5	DAGUENEL	SOHAN	DEF	GAP FOOT 05
6	CRAUSSE GOSSELIN	ALESSIO	DEF	GAP FOOT 05
7	TARIFA	LISSANDRO	DEF	GAP FOOT 05
8	EKRA	YOHANN	DEF	USMD
9	HAKIMI BORJA	LOAN	DEF	USMD
10	GROUT	ERIC	DEF	USMD
11	MAKANJUOLA	YUSUF	DEF	EP MANOSQUE
12	SIDA	YOUNES	DEF	EP MANOSQUE
13	BEDDAR	ABDELOUADOUD	DEF	EP MANOSQUE
14	CADOT VOLTAN	JORDAN	DEF	AFCV
15	HAMMAN PADILLA	ESTEBAN	MIL	GAP FOOT 05
16	CLIQUT	SWANN	MIL	GAP FOOT 05
17	HILAIRE	ALBAN	MIL	GAP FOOT 05
18	BOUYARMANI	NAEL	MIL	GAP FOOT 05
19	TOIBIBOU	IRFANE	MIL	EP MANOSQUE
20	SMAALI	FAWZEN	MIL	EP MANOSQUE
21	MISAKYAN	MICKAEL	MIL	EP MANOSQUE
22	SEGALEN	HUGO	MIL	USMD
23	COLY	GIULIANO	MIL	USMD
24	AZOUGAGH	ANIS	MIL	USMD
25	LAKHAL	ISSAM	MIL	USMD
26	ROMEU	LENY	MIL	USMD
27	PARET	AARON	MIL	USMD
28	BOUDJAHFA	SAYFEDINE	MIL	L'ARGENTIERE SP
29	FOURRAT BESSON	LENY	MIL	L'ARGENTIERE SP
30	MAURIN	MATTEO	MIL	FORCALQUIER
31	DELESALLE	ROMAIN	MIL	AFCV
30	TARHAN	OMER	ATT	CA DIGNE
31	SCHWAB	SOHAM	ATT	GAP FOOT 05
32	DOURIEZ	KELYANN	ATT	GAP FOOT 05
33	TEIXEIRA	NOLAN	ATT	GAP FOOT 05
34	DAGUILLON	TYMEO	ATT	USMD
35	BERTHIER	PIERRE ANTOINE	ATT	USMD
36	PIZZATO	GIANNI	ATT	FC LA SAULCE
37	DE FREITAS	IAHEL	ATT	SEYNE

Encadrement : Kader BENAÏSSA, Cheick KABA, Fabrizio ROMEO (CT), Laurent ABRACHY (CTD ALPES)